



NOUS SERVONS

2018 - 2019

Lions Club de Plaisir-Grignon

Siège social: mairie de Plaisir 78 370

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Nous organisons cette année, le Vide-Armoire de Plaisir,

Salle des Fêtes des Gâtines, rue Jules Régnier,

Dimanche 31 Mars 2019 de 9h30 à 18h00

mise en place des stands: 8h30 - 9h30

Toutes les inscriptions se feront uniquement par courrier à l'adresse suivante

Michel PASSET, Vide-Armoire de Plaisir,

3 rue des Pinsons 78 340 Les Clayes sous Bois

Tarif d'un stand, une table de 1m 80 x 0,70 m 12 Euros

Il est prévu 42 stands en salle

(voir joint à ce document le plan de la salle montrant l'emplacement des stands)

Les Numéros d'emplacement seront attribués dans l'ordre d'arrivée des courriers.

Les objets à vendre doivent être présentés sur ou sous la table du stand.

Les documents nécessaires à joindre à votre inscription sont:

- Le bulletin d'inscription rempli (n'oubliez pas d'indiquer votre Email)
- Une photocopie de votre carte d'identité. (recto et verso)
- Un chèque (à l'ordre du Lions Club) correspondant au nombre de stands souhaités.
- **Une enveloppe timbrée à votre nom et adresse** afin de vous retourner votre numéro de stand et autres documents (seuls, les participants qui auront envoyé une enveloppe timbrée, les recevront)

Ce VIDE ARMOIRE se tient à l'abri des intempéries
une garantie pour vendre dans de bonnes conditions

et fin mars, en tout début de l'année brocante,

un gage pour des ventes réussies

Accès gratuit pour les visiteurs

LIONS CLUB INTERNATIONAL District 103 - I.D.F.O. Zone 2

adresser toute correspondance à
Michel Passet Email: m.passet@orange.fr

Vide-Armoire de Plaisir
Bulletin d'inscription
à retourner avant le 20 Mars 2019

NOM:

Prénom:

Adresse:

Tél fixe:

Portable

Email

Carte d'identité N°
ou passeport N°

Délivré le

Nombre de stands souhaités:

Pour info, le tarif d'un stand = 12 Euros

Règlement à l'ordre du Lions Club

Chèque N°

Banque:

Fait le:

A:

Je déclare

- Avoir pris connaissance du règlement joint à mon dossier d'inscription
- Ne vendre que des objets personnels et usagés
- La non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile

Faire précéder votre signature de la mention "lu et approuvé"

Signature avec la mention lu et approuvé

N° stand

ne pas remplir, attribué par l'organisateur

Règlement de participation à l'usage des exposants

Vide-armoire du 31 Mars 2019 à Plaisir

En vous inscrivant en tant qu'exposant au Vide-armoire, organisé par le Lions Club de Plaisir Grignon le dimanche 31 Mars 2019 à Plaisir (78370), vous vous engagez à respecter les principes de bonne conduite suivants :

1 - Règles générales

Ne peuvent être proposés à la vente sur un stand que des objets habituellement contenus dans une armoire de chambre, une commode à tiroirs, une penderie, un dressing, un buffet de salle à manger, un meuble de cuisine, un meuble de salle de bain, une bibliothèque ou un bureau.

La vente d'animaux, de produits alimentaires, d'armes - autres que de collection - de munitions, de produits toxiques ou inflammables, est interdite.

La vente d'armes de collection est interdite aux mineurs.

En cas de vente illicite, vous vous exposez aux sanctions édictées par la loi.

Les objets à vendre doivent être présentés sur la table ou sous la table du stand, en laissant parfaitement libres les allées de passage. La table de stand mesure 1,80 m par 75 cm.

Les organisateurs (le Lions Club de Plaisir Grignon) ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables de litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations, la surveillance du stand durant toute la manifestation devant être assurée par l'exposant locataire du stand.

L'utilisation de bouteilles de gaz est interdite à l'intérieur de la salle des fêtes des Gâtines où se déroule le Vide-armoire.

2 - Inscriptions

Les places sont délivrées dans la limite des stands disponibles, en fonction de la date de réception par la poste de la demande d'inscription, accompagnée de son règlement par chèque.

Un courrier de confirmation, avec un numéro d'emplacement, est ensuite envoyé à chacun des exposants.

Toute inscription incomplète, non signée ou non accompagnée du règlement est retournée à l'exposant pour mise en conformité avant de pouvoir être prise en compte.

L'exposant s'inscrit en son nom et sa place n'est pas cessible.

Tout désistement parvenant aux organisateurs après le 15 Avril 2017 ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement quel qu'il soit.

3 - Organisation de la journée

Lors de votre arrivée sur place, vous présenterez au service de contrôle vos papiers d'identité ainsi que le numéro d'emplacement qui vous aura été envoyé.

Toute personne n'ayant pas réservé d'emplacement ou n'ayant pas réglé son inscription au préalable, ne pourra pas être autorisée à s'installer.

Chaque stand est composé d'une table de 1,80 m par 0,75 m et de deux chaises. Votre numéro d'emplacement devra être visible sur votre stand.

Nous vous invitons à mettre en place votre stand entre 8h30 et 9h30 et à ne réaliser aucune vente de vos objets durant ce créneau horaire.

Afin de permettre l'accès au public à 9h30, nous vous demandons d'être impérativement présent sur votre stand à 9h00.

Tout emplacement non occupé à 9h15 sera remis à la disposition des organisateurs et aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Le Vide-armoire sera fermé au public à partir de 18h00.

Les stands devront être rendus vides, propres et sans poubelles laissées sur place.

Un point Info, assuré par l'équipe du Lions Club, sera mis en place tout au long de la journée à l'entrée de la salle des fêtes des Gâtines.

Une buvette sera assurée dans le hall d'entrée par le Lions Club de Plaisir Grignon.

Nous vous remercions par avance pour votre contribution à la pleine réussite de cette journée, dont le bénéfice sera entièrement affecté aux oeuvres sociales du Lions Club de Plaisir Grignon.

Sortie Secours

Sortie Secours

Sortie Secours



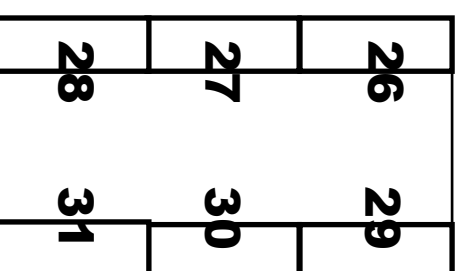
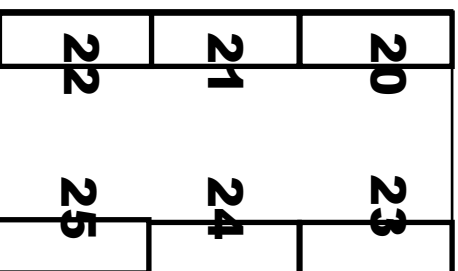
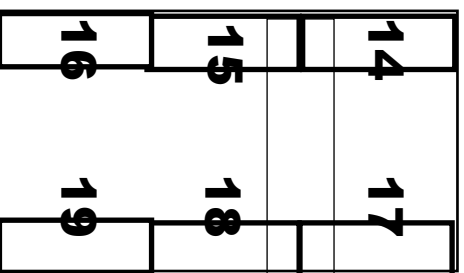
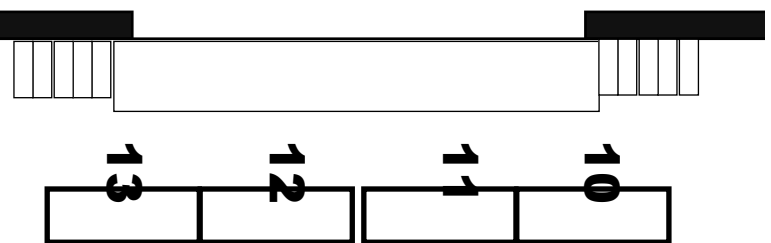
allée (2m50)

allée (2m50)

allée (2m50)

allée (2m50)

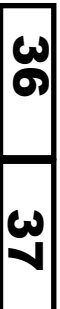
allée (2m50)



Entrée

Entrée

Sortie Secours



porte condamnée

porte condamnée

porte condamnée

porte condamnée

Lions Club de Plaisir-Grignon



Partenaire dans la cité

Qui sommes-nous ?

Nous sommes des hommes et des femmes libres qui avons décidé d'ajouter à notre vie une dimension humaniste et humanitaire. Notre devise est "Nous servons". Le Lions Club International est le plus grand club service du monde, avec 1 400 000 membres implantés dans 206 pays, dont 29 000 en France.

Le Lions Club de Plaisir-Grignon, né en 1978, est mixte depuis décembre 1997 et rassemble des membres issus de tous horizons et de toutes responsabilités professionnelles, mais tous animés du désir de comprendre notre monde, d'avoir clairement conscience des besoins de la cité et de la communauté et d'aider à les satisfaire.

Que faisons-nous ?

Nous cherchons à contribuer à l'épanouissement de la personne humaine. Nous développons de multiples opérations locales, nationales et internationales dans le domaine de la santé, du savoir, de l'éducation et de la culture et apportons notre soutien aux plus démunis. Nos actions peuvent être mondiales, comme lors de catastrophes naturelles majeures ou pour des programmes en faveur de grandes causes telle la lutte contre la cécité évitable. Au quotidien, elles sont nationales et locales, reflétant l'implication profonde des Lions dans la vie de la cité.

Au sein du club de Plaisir-Grignon, nous définissons nos actions au cours de réunions bimensuelles, où nous partageons des valeurs d'amitié et de solidarité, notre diversité socio-culturelle permettant à chacun d'élargir sa vision de la société.

Comment nous finançons-nous ?

Afin de pouvoir apporter notre soutien à des associations ou à des partenaires que nous avons remarqués pour leurs actions en harmonie avec nos valeurs et nos choix, il nous faut collecter des fonds.

Nous finançons nos actions en organisant des opérations de collecte menées par nous-mêmes, parfois avec d'autres Lions Clubs proches. La totalité des résultats financiers de ces manifestations est affectée à l'œuvre bénéficiaire que nous avons définie au préalable. Les frais de fonctionnement du Lions Club sont entièrement couverts par les cotisations des membres Lions.

1 Euro collecté ... 1 Euro reversé à une association

Contacts

Président 2016-2017 : Michel Soyer
06 07 18 78 60 misoyer@wanadoo.fr
Autre contact, Michel Passet
01 30 55 38 07 – m.passet@orange.fr
www.lionsclubplaisirgrignon.fr

